



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Monsieur Edouard Philippe
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

PARIS, le 17 janvier 2019

Objet : Préavis de grève
Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Premier ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, nous vous informons par la présente du dépôt d'un préavis de grève par l'UIAFP-FO pour la semaine du dimanche 3 février au dimanche 10 février 2019. Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services, cette grève commencera pour certains agents, le samedi 2 février à 20 heures et se terminera, pour d'autres, le lundi 10 février à 8 heures.

Face à une situation sociale sans précédent, le gouvernement a annoncé quelques mesures qui ne prennent pas en compte malheureusement la majorité des 5,5 millions d'agents publics.

Représentant 20 % de l'emploi salarié, ces agents sont les laissés pour compte des dernières avancées notamment en termes de pouvoir d'achat.

C'est pourquoi ce préavis de grève a pour objet :

- de revendiquer une augmentation générale immédiate des salaires,
- de bénéficier à l'instar des salariés du secteur privé de la prime de 1000 euros,
- de défendre le service public de proximité et pour cela de maintenir les emplois publics et d'en recruter là où c'est nécessaire,
- de défendre et améliorer le statut général des fonctionnaires garant de l'égalité de traitement des usagers.

Dans le cadre du préavis de grève, l'UIAFP-FO sollicite une audience pour vous préciser ses revendications.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER,
Secrétaire Général